

Conditions générales de tarification

Type de locataire	Champ de la manifestation	Tarifs applicables
Ministères de tutelle	Tous champs	3 réservations* gratuites par an puis 70 % d'abattement
Partenaires de la Galerie Colbert	Dans le champ disciplinaire*	gratuité dans la limite du quota annuel d'heures, puis tarif selon convention d'occupation des locaux de la Galerie Colbert
	Hors champ disciplinaire	1 réservation à 25 % d'abattement par an puis plein tarif
BNF	Tous champs	Auditorium : 8 réservations gratuites par an Salles de séminaire : 8 réservations gratuites par an puis 70 % d'abattement
Etablissements d'enseignements supérieurs et enseignements publics culturels : musées, EPCC, Bibliothèques publiques, etc	Dans le champ disciplinaire	2 réservations à 70 % d'abattement par an puis 25 % d'abattement
	Hors champ disciplinaire	Plein tarif
Associations à but non lucratif	Dans le champ disciplinaire	1 réservation gratuite (hors auditorium) par an puis 1 réservation à 70 % d'abattement par an puis 25 % d'abattement
	Hors champ disciplinaire	Plein tarif
Collectivités territoriales, ministères autres que tutelles, EPA, EPIC, autres personnes publiques	Dans le champ disciplinaire	1 réservation à 20 % d'abattement par an puis plein tarif
	Hors champ disciplinaire	Plein tarif
Sociétés privées, associations à but lucratif	Tous champs	Plein tarif
Occupant du local du Dépôt Légal et du Grand Colbert	Tous champs	Gratuité pour les événements organisés conjointement avec l'Inha Autres événements : 25 % d'abattement

* champ disciplinaire : histoire de l'art, de l'archéologie, de l'architecture

* 1 réservation : 1 salle pour 1 date pour 1/2 journée

Conditions générales de tarifications :

- La Galerie Colbert est disponible du lundi au samedi à partir de 20h, le dimanche et en périodes de fermeture toute la journée
- La salle Labrousse est disponible le lundi matin, le dimanche toute la journée et chaque jour entre 7h et 9h et à partir de 19h30
- Les tarifs sont exprimés en HT
- Les prestations incluses dans le prix des salles sont : la signalétique, les paper-board, les marqueurs
- Les activités commerciales ne sont pas autorisées sur le site de l'INHA
- Les locations d'espaces sont réservées aux professionnels
- Les tarifs ne comprennent pas les frais annexes (sécurité, régie, nettoyage, électricité, astreinte électrique, heures mécatat ...) qui sont à la charge du locataire
- Les gratuits et abattements ne s'appliquent pas à la salle Labrousse. Même en cas de gratuité ou abattement des espaces de la Galerie Colbert, les frais annexes restent à la charge du locataire
- Pour les opérations exceptionnelles, un abattement, pourra être consenti à titre commercial dans la limite de 10% sur le plein tarif
- Pendant les périodes de montage/démontage, un abattement de 50% sur le tarif de référence de l'espace utilisé est accordé